

plan de  
*paysage[s]*  
aire métropolitaine bordelaise

TOME

4.1

*Les paysages  
des collines et vallons,  
portraits de territoires*

## Avec le soutien de :



Ministère de la transition écologique  
dans le cadre de l'appel à projet « plan de paysage »



Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales  
dans le cadre du Pacte Métropolitain d'innovation entre l'État et Bordeaux Métropole 2017 - 2019 et du contrat de coopération métropolitaine avec le Sysdau



Département de la Gironde  
dans le cadre de la politique « aide à la valorisation des paysages »



Région Nouvelle Aquitaine  
dans le cadre du projet VitiREV sur le projet « lisières viticoles et développement durable »



DREAL Nouvelle Aquitaine  
dans le cadre de l'appel à projet 2019 « mesure 2.2 du PRSE Nouvelle-Aquitaine » sur le projet « lisières viticoles, santé et urbanisme »

## En partenariat avec :

### Partenaires professionnels



### Partenaires universitaires



### Expertises professionnelles



F.G.I.E.

CATHERINE FRUCHART

CÉDRIC LAVIGNE



# *Les paysages des collines et vallons, portraits de territoires*

*Le plan de paysage[s] est conçu comme une collection en plusieurs tomes, afin de s'adapter à la diversité des paysages de l'aire métropolitaine bordelaise et d'apporter une réponse la plus juste possible aux enjeux spécifiques de chaque territoire.*

*Les « portraits de territoires », déclinés en quatre tomes, constituent le diagnostic paysager du Plan de Paysage[s]. Il est structuré autour du découpage du territoire en unités agro-paysagères. La description de chaque unité permet de connaître les caractéristiques paysagères du territoire, ses dynamiques structurantes ainsi que ses évolutions.*

---

# Introduction

---



Panorama sur le vallon de Sallebœuf

**Paysage de collines et de vallons**, l'Entre-deux-Mers est sillonné par un important chevelu de cours d'eau, et est organisé autour d'une dorsale est-ouest, qui partage les bassins versants vers la Garonne au sud, et vers la Dordogne au nord. Tandis que la limite sud de ce territoire est marquée par un front de coteaux dominant d'une soixantaine de mètres la Garonne, le plateau s'affaisse plus lentement et sans rupture vers le nord et les zones humides de la vallée de la Dordogne.

L'occupation du sol s'est faite en petites parcelles diversifiées où se mêlent prairies, vignes, cultures et boisements, avec une prédominance toutefois de la vigne.

Les boisements accompagnent essentiellement l'important réseau des vallons et sont relayés sur les plateaux par un système bocager plus ou moins préservé à l'approche de l'agglomération ; on observe ainsi une présence beaucoup plus marquée des boisements des plateaux et du bocage au sud.

## *En bref*

---

### *Les objectifs principaux*

---

La charte des paysages sera conçue comme une collection en plusieurs tomes, afin de s'adapter à la diversité des paysages de l'agglomération bordelaise et d'apporter une réponse la plus juste possible aux enjeux spécifiques de chaque territoire. Ces cinq tomes se déclineront de la manière suivante :

- × **les paysages de l'eau** : les paysages de marais autour des fleuves, de l'estuaire et des grands affluents ;
- × **les paysages de la vigne** : des croupes viticoles du Médoc aux Graves et de l'Entre-deux-Mers;
- × **les paysages de la forêt** : sylviculture et milieux humides associés ;
- × **les paysages des collines et des vallons** : la diversité des paysages des vallons boisés ou prairiaux aux collines viticoles ;
- × **les sites des projets agro-urbains** : une bourse au projet pour faciliter la mise en réseau des acteurs et mettre en œuvre des parcs agro-éco-urbains.

## Une multitude de noyaux de vie

Le relief vallonné de l'Entre-deux-Mers a généré l'implantation d'**une multitude de noyaux de vie et dans des situations géographiques très diversifiées**. Les villages sont ainsi répartis régulièrement sur le territoire, en situation dominante sur le plateau, à flanc de coteaux dans les vallons ou encore au plus près de l'eau en fond de vallée. Ils sont reliés par un maillage serré de routes et chemins. Une forte imbrication entre l'habitat originellement lié à l'exploitation agricole et la nature caractérise ainsi ces paysages ruraux.

Le développement de l'urbanisation récente, juxtaposée à ces noyaux historiques, par construction le long des routes ou par poches de lotissements tend à transformer le paysage, c'est-à-dire le cadre de vie qui était souvent à l'origine même de l'installation des habitants. **Infrastructures et constructions tendent à fragmenter puis cerner l'espace agricole**. Le morcellement des terrains met en péril leur exploitabilité avant de mettre en cause la viabilité même de l'activité. Il génère également la rupture des continuités écologiques et paysagères des espaces naturels et agricoles.



Urbanisation fragmentée, Camblanes-et-Meynac

## Une agriculture fragilisée

L'Entre-deux-Mers est largement dominé par la viticulture et dans une moindre mesure par la céréaliculture, qui se sont développées sur les sols les mieux exposés et les mieux drainés des plateaux et des coteaux. Cependant la viticulture, tout particulièrement dans l'Entre-Deux-Mers, doit faire face à des difficultés économiques, ce qui conduit à une déprise de l'activité viticole. Cela reste cependant un **territoire très dynamique qui accueille de nombreux projets agricoles** cherchant à se démarquer, que ça soit en viticulture avec le développement d'exploitations en biodynamie ou en agriculture biologique ou dans d'autres productions agricoles très diverses (élevage, plantes médicinales, aquaponie...).



Coteau viticole, Le Tourne

## La richesse écologique de l'Entre-Deux-Mers : les boisements et prairies

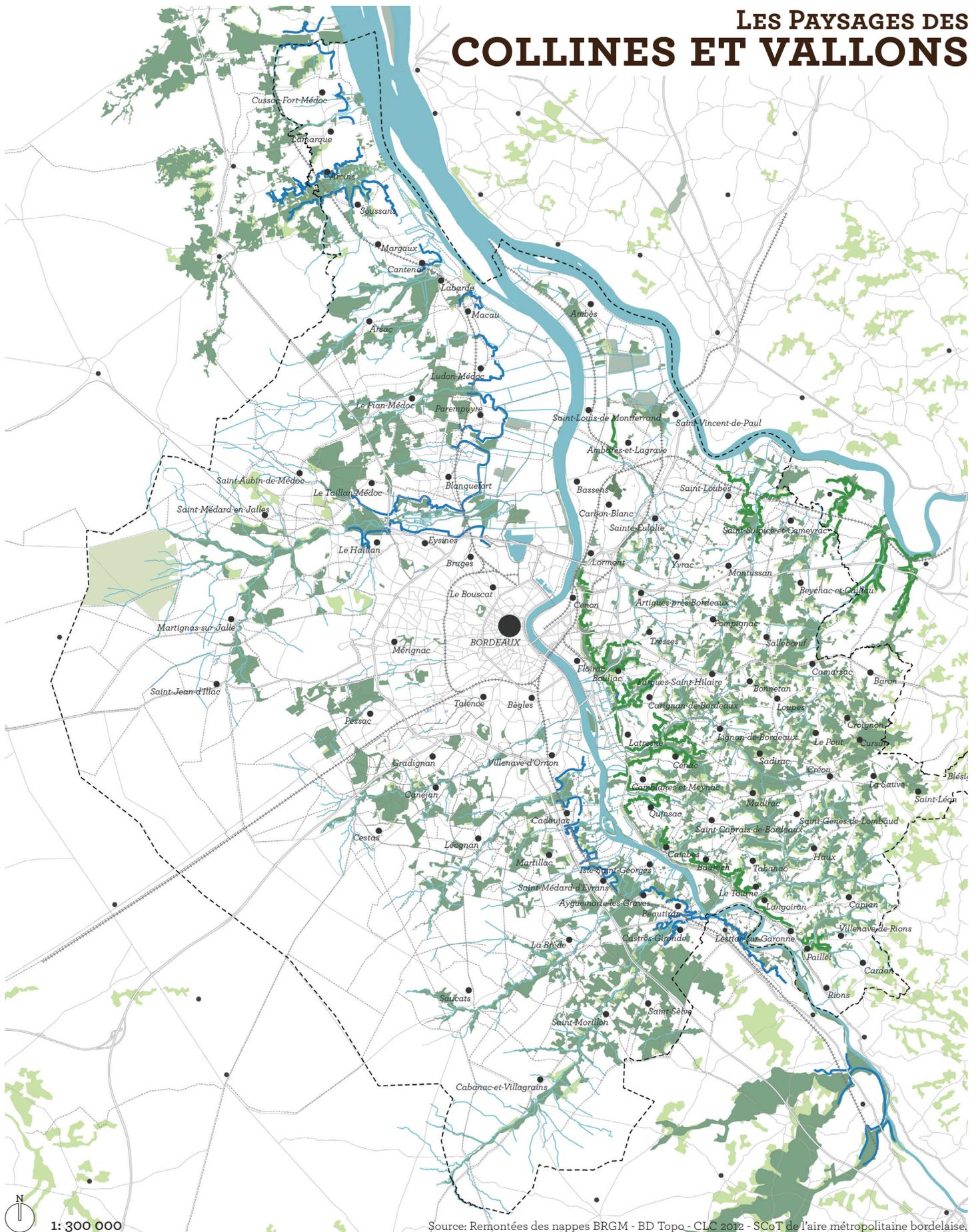
Sur cet espace anciennement défriché, les boisements de feuillus qui constituaient la végétation originelle, ne subsistent que par massifs de petite taille dans les espaces les plus difficiles d'accès. Avec le déclin de l'élevage, les vallées ont tendance à se reboiser, augmentant ainsi le couvert forestier de l'Entre-deux-Mers. **Le réseau hydrographique structure le réseau écologique : les vallées abritent les principaux réservoirs de biodiversité et constituent des continuités écologiques majeures**.

Sur le plateau et les coteaux, les bosquets de feuillus et les prairies sont morcelés et disséminés au sein des vignes et de l'urbanisation. Or, ce sont ces milieux semi-naturels, milieux relais, qui permettent les connexions entre les vallées au niveau des lignes de crête, d'où de nombreux pincements et risques de rupture de continuités face au développement linéaire de l'urbanisation.



Prairie de fond de vallon, Pompignac

# LES PAYSAGES DES COLLINES ET VALLONS



## Légende

- Bordeaux, centre villes et centre bourgs
- Autoroutes
- Routes
- ++++ Chemins de fer
- Périmètre Sysdau
- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau secondaires
- Bruyères, tourbières et palus
- REM « Bleu »
- REM « Vert »
- Forêts-galeries et milieux humides
- Boisements de feuillus

---

---

# Portraits de territoires

# Les unités agro-paysagères

---

---

---

## Les paysages humides de l'Entre-deux-Mers

-  Le triangle marécageux de Bassens-Ambès-Saint-Loubès
-  Les marais de Bouliac à Le Tourne
-  Les marais de Langoiran à Rions

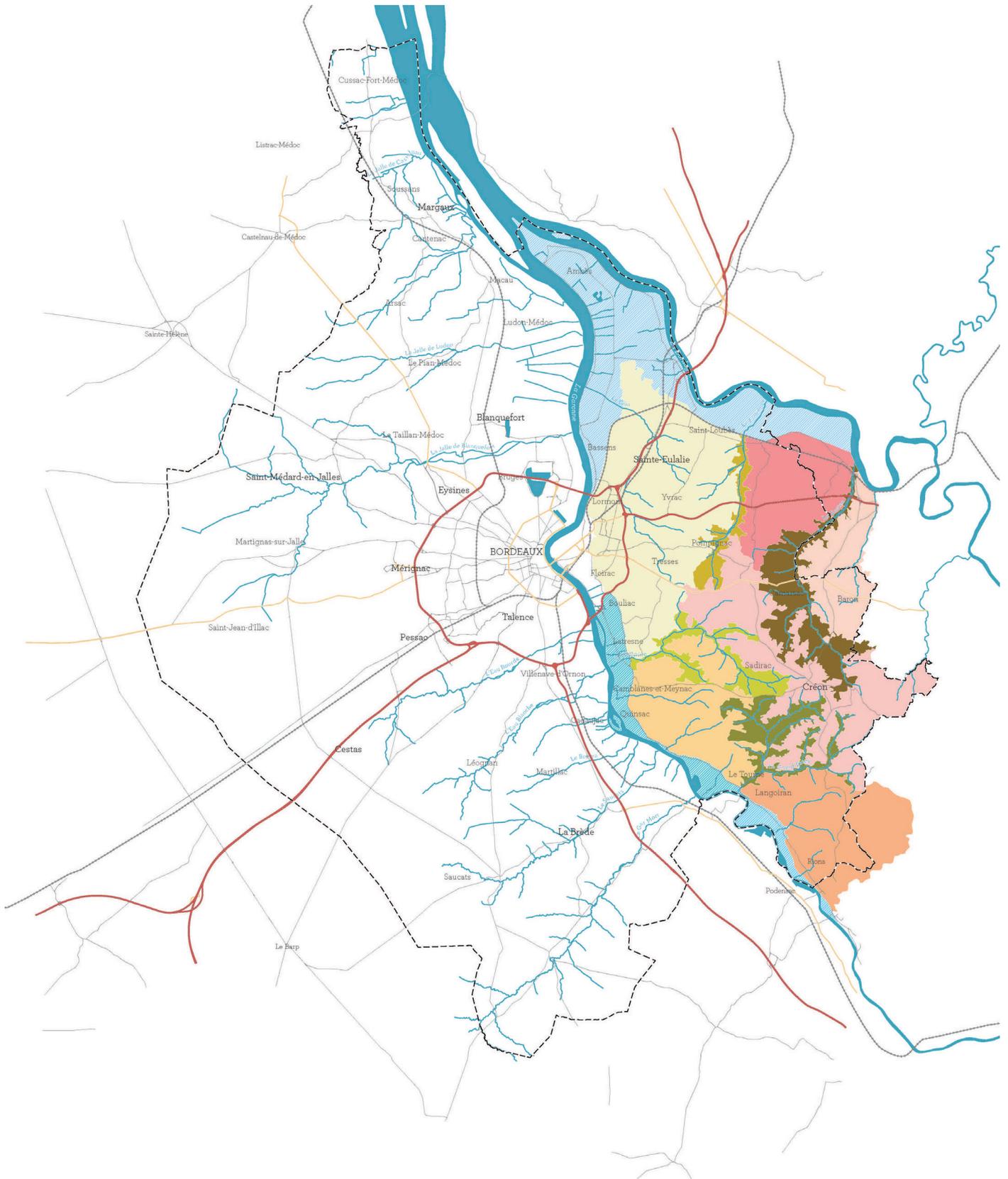
## Les vallons de l'Entre-deux-Mers

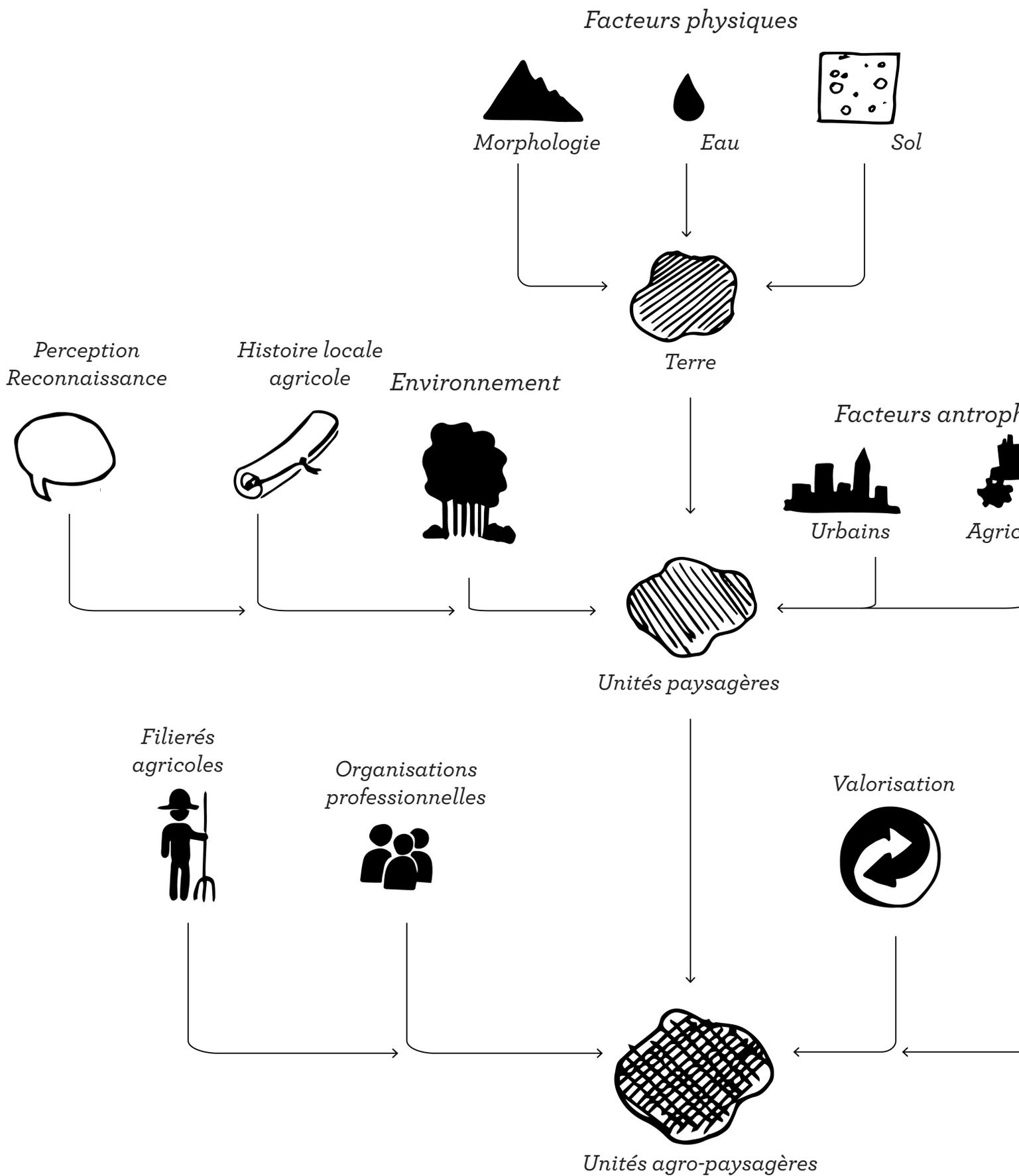
-  Le vallon de la Pimpine
-  Le vallon du Grand Estey
-  Le vallon de la Laurence
-  Le vallon du Gestas

## Les collines de l'Entre-deux-Mers

-  La campagne habitée de l'Entre-deux-Mers
-  Les collines de Camblanes et Meynac - Quinsac - St. Caprais de Bordeaux
-  Les collines de Villenave de Rions
-  Les collines du Créonnais
-  Les collines de Beychac-et-Caillau
-  Les collines de Baron

*Les unités agro-paysagères collinaires et vallonnées*





hiques



roles

## Méthodologie

L'aire métropolitaine bordelaise se compose d'une variété de paysages distincts marqués par des typologies agricoles différentes.

La diversification de ces paysages s'est faite par l'interaction de plusieurs facteurs.

Les premiers sont des facteurs physiques : la morphologie, le réseau hydrographique, la composition du sol.

A ces facteurs, il faut associer les activités des êtres vivants : l'homme avec les activités urbaines et agricoles, la nature avec les relations végétales et animales.

Le territoire devient paysage quand la « façon de vivre ce territoire » interagit avec ce système complexe.

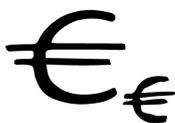
C'est cela qui permet d'associer cette articulation technique à des concepts plus familiers : le paysage devient « chez nous ».

Par rapport à ces considérations, le découpage proposé dans ces portraits de territoires ne décline pas la méthode classique des « unités paysagères » mais s'articule selon des « régions territoriales » qui permettent une identification visuelle et sensitive.

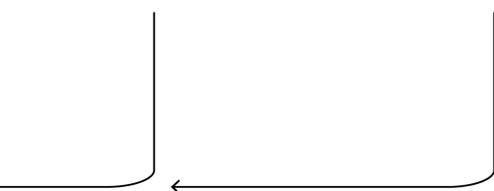
Sont définies « unités agro-paysagère de l'eau » des zones dans lesquelles les caractéristiques interagissent de façon plus ou moins différentes. Les périmètres entre les unités sont approximatifs parce que dans la réalité, il n'existe pas de frontières nettes entre les paysages mais des passages « graduables ».

Sont définis trois grandes unités de l'eau : celle du Médoc, celle des Graves et celle de l'Entre-deux-Mers. Des sous-unités sont identifiées selon l'interaction entre les fleuves majeurs, le réseau hydrographique secondaire et les plaines inondables.

Développement économique



Gestion environnementale



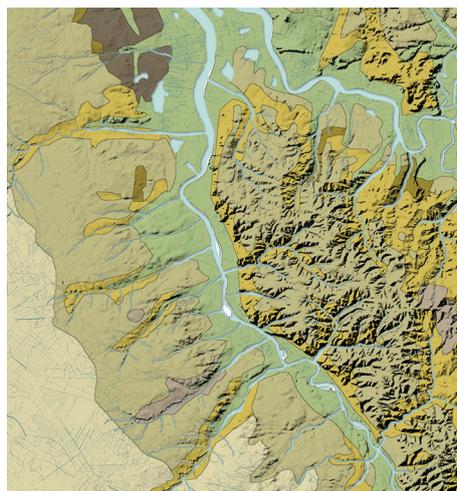
## Qualités physiques

Les coteaux de l'Entre-deux-mers sont caractérisés par une morphologie assez articulée, ce qui rend ce territoire particulièrement intéressant. Le sol est composé principalement par calcaires dans la partie est et argile graveleuse dans la partie ouest, est en fait la géologie qui marque les différentes régions viticoles et dessine les différents paysages. Les vallons jouent un rôle fondamental de drainage et des éléments naturels de coupure des activités agricoles.

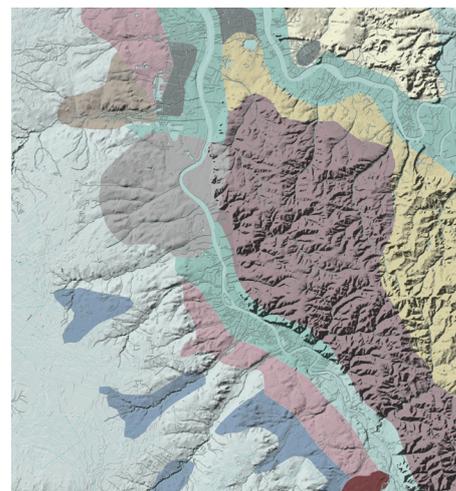
### Hydromorphologie



### Géologie



### Pédologie



▲  
Photo 1  
Vieux moulin \_Saint-Loubès.

## Qualités agricoles

La composition agricole est la plus variée. Au nord la campagne urbanisée, est la plus proche de la métropole bordelaise. Cela est pointillé par des parcelles de vignes en majorité, des prairies et des pépinières. Au sud les collines de Camblanes-et-Meynac jusqu'à Villenave de Rions, celles du Créonnais et celles de Beychac-et-Cail-lau sont celles où l'activité agricole est la plus dominante : surtout vignes, céréalicultures, quelque vergers et oléagineux. Cependant, aujourd'hui on assiste à un changement de filière agricole, la vigne commence à diminuer face à l'urbanisation dans ce cas ou d'autres cultures sont en train de se mettre en place, entre contraintes de pollution des sols, prix du foncier et dynamique d'urbanisation.



▲  
Photo 2  
Bâtiment agricole\_Yvrac.

### Qualités environnementales

Les marais humides sont les milieux les plus riches de biodiversité dans le plateau de l'Entre-deux-Mers. Toutefois les vallons présentent aussi une végétation assez particulière qui fait l'objet de la coexistence de plusieurs espèces. Une grande richesse faunistique et floristique constitue l'habitat prioritaire de nombreuses espèces emblématiques des écosystèmes girondins : le vison d'Europe, la loutre et la cistude d'Europe, l'angélique des estuaires, le cuivré des marais, etc.

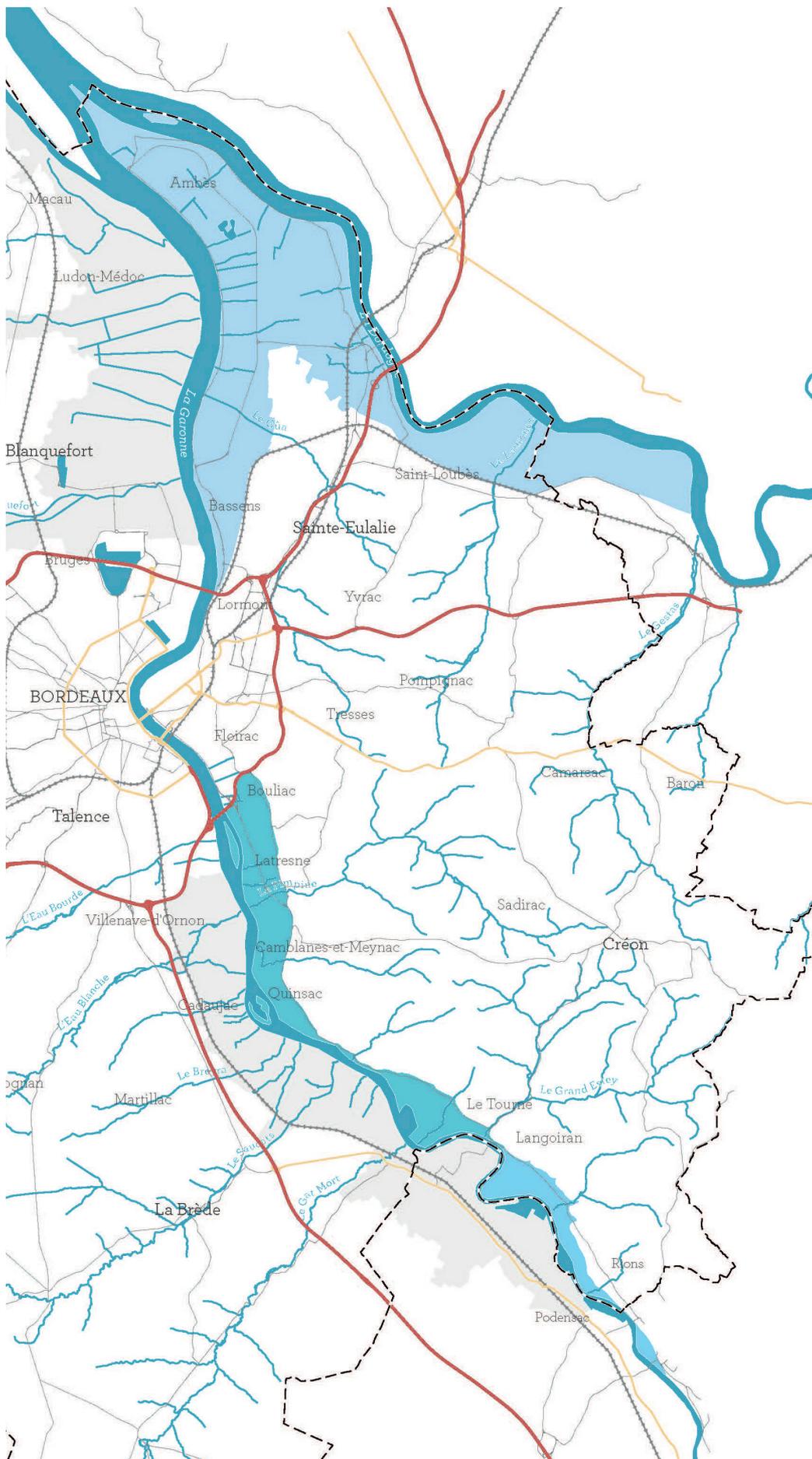


### Qualités paysagères

Dominé largement par la viticulture et, en nombre inférieur, par la céréaliculture le territoire de l'Entre-deux-Mers présente une forte imbrication entre agriculture et nature, et donc entre collines et vallons. Cependant, la viticulture doit faire face à des difficultés économiques ce qui conduit à une déprise de l'activité viticole. Cela reste un territoire très dynamique en train de se démarquer en des pratiques innovantes (biologique et biodynamique).



## Les paysages humides de l'Entre-deux-Mers



### Communes

- Ambarès-et-Lagrave
- Ambès
- Bassens
- Baurech
- Bouliac
- Cambes
- Camblanes-et-Meynac
- Latresne
- Lestiac-sur-Garonne
- Le Tourne
- Paillet\*
- Quinsac
- Rions\*
- Saint-Loubès
- Saint-Sulpice-et-Cameyrac
- Saint-Vincent-de-Paul

\* commune hors SCoT

### Cours d'eau

- la Dordogne
- l'Estey de Rouquey
- la Garonne
- le Grand Estey
- la Pimpine
- le Ruisseau de Moulignan



Le triangle marécageux de Basens-Ambès-Saint-Loubès

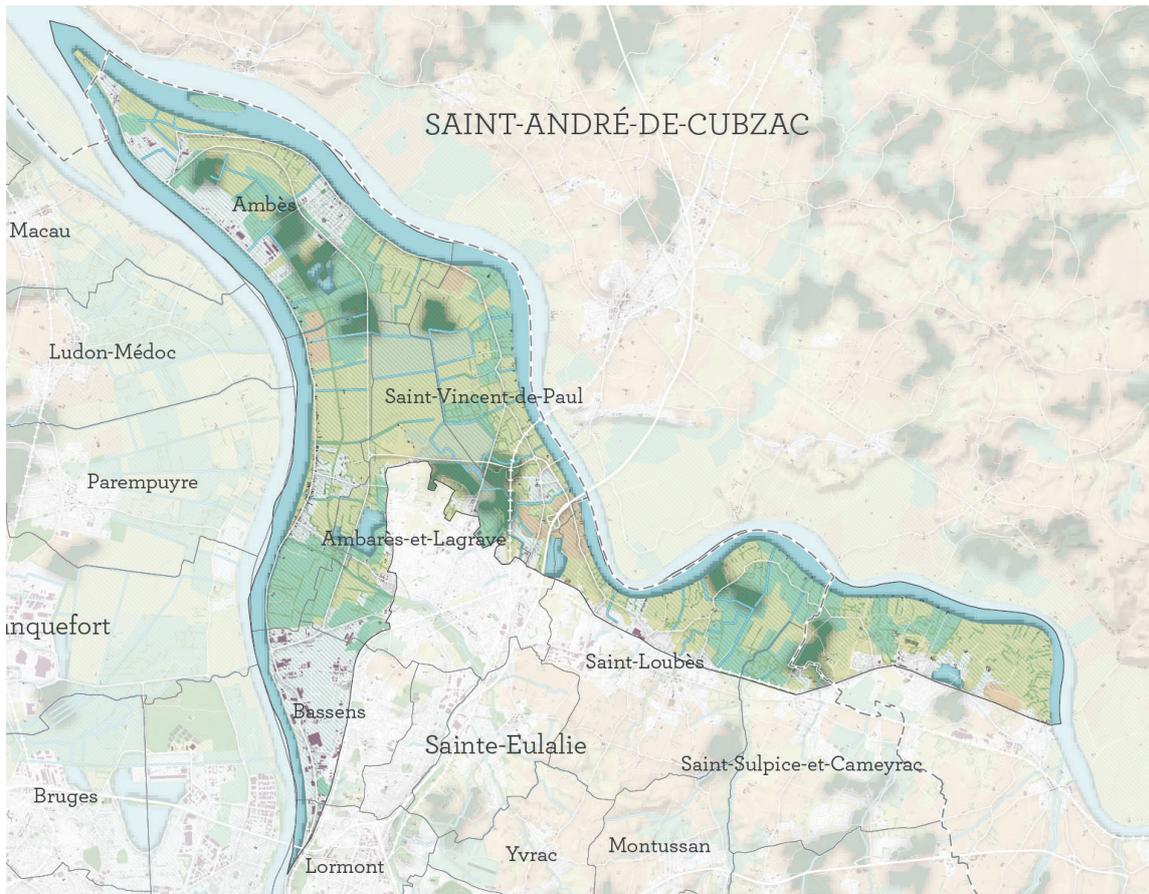


Les marais de Bouliac à Le Tourne

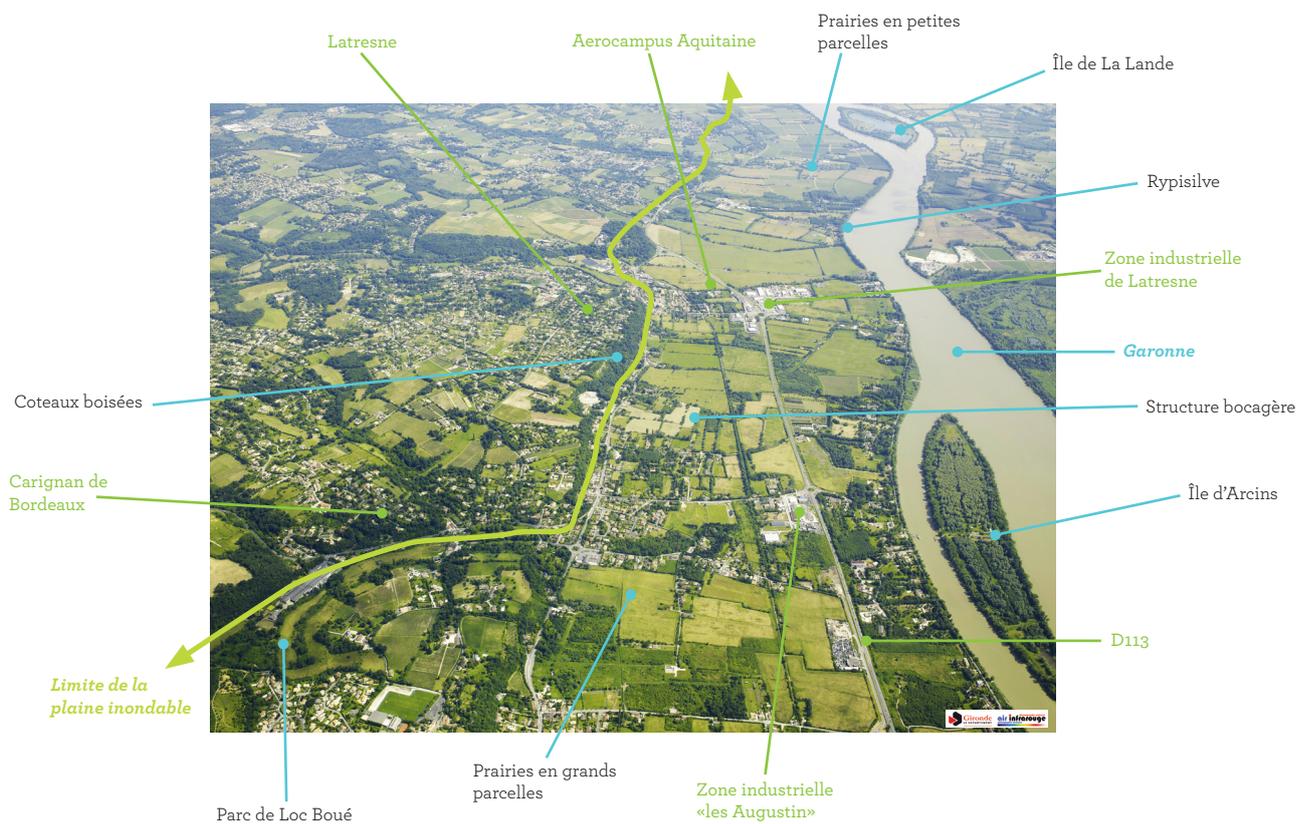
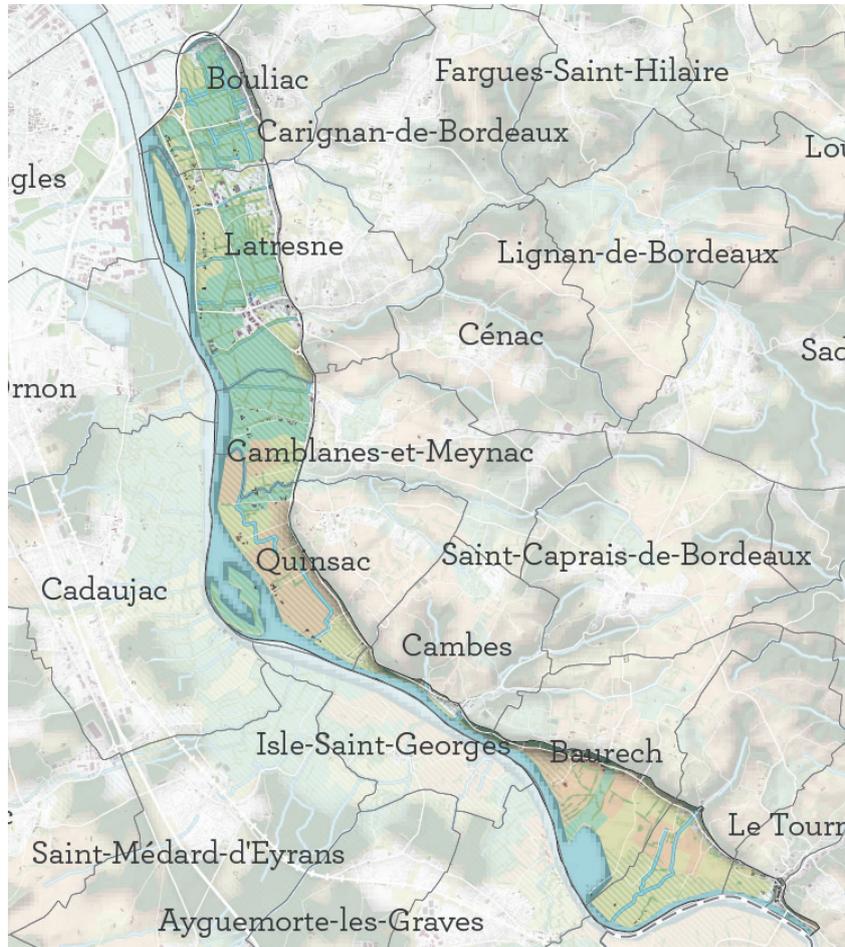


Les marais de Langoiran à Rions

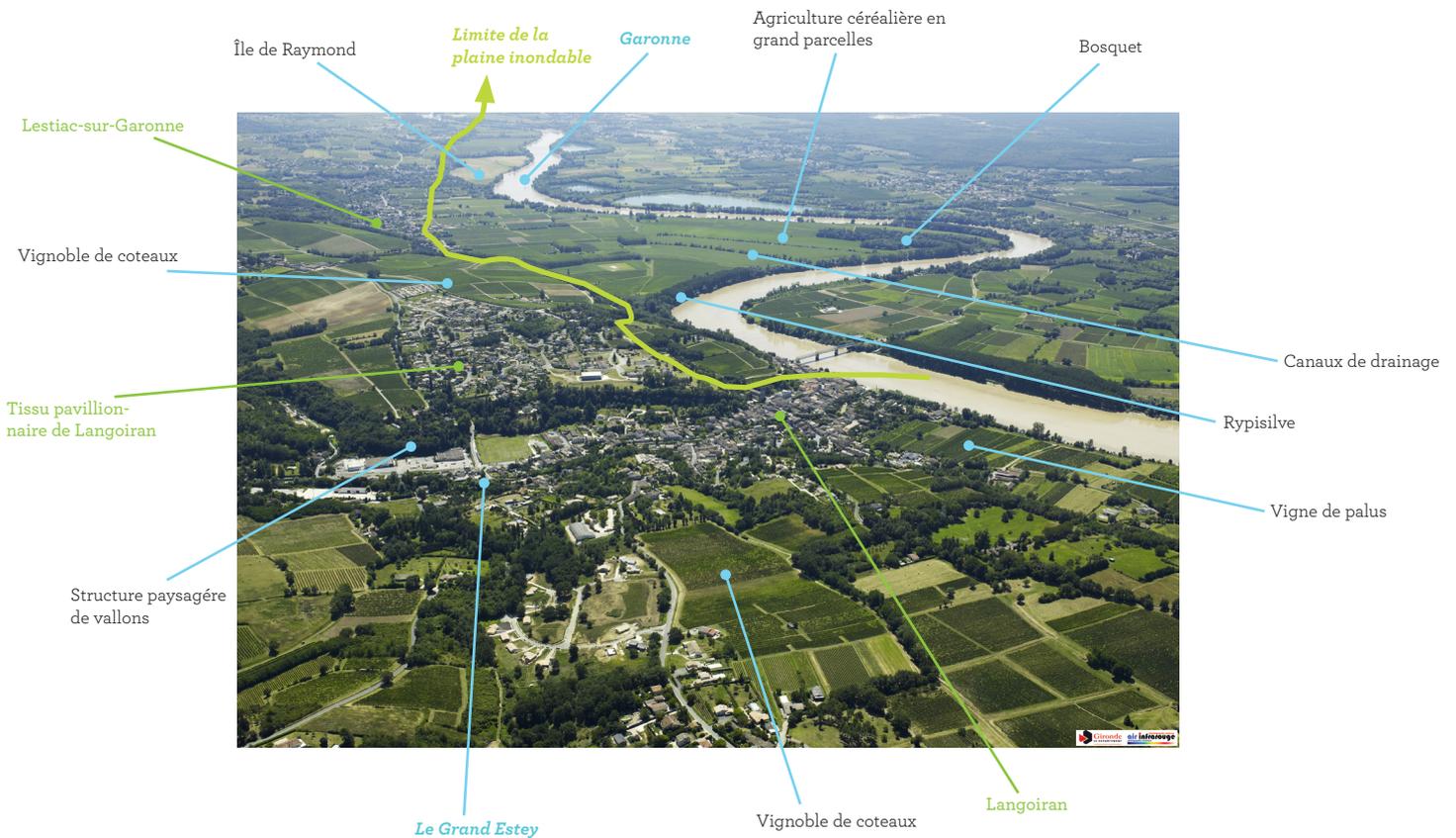
Le triangle des marais de Bassens-Ambès-Saint Loubès



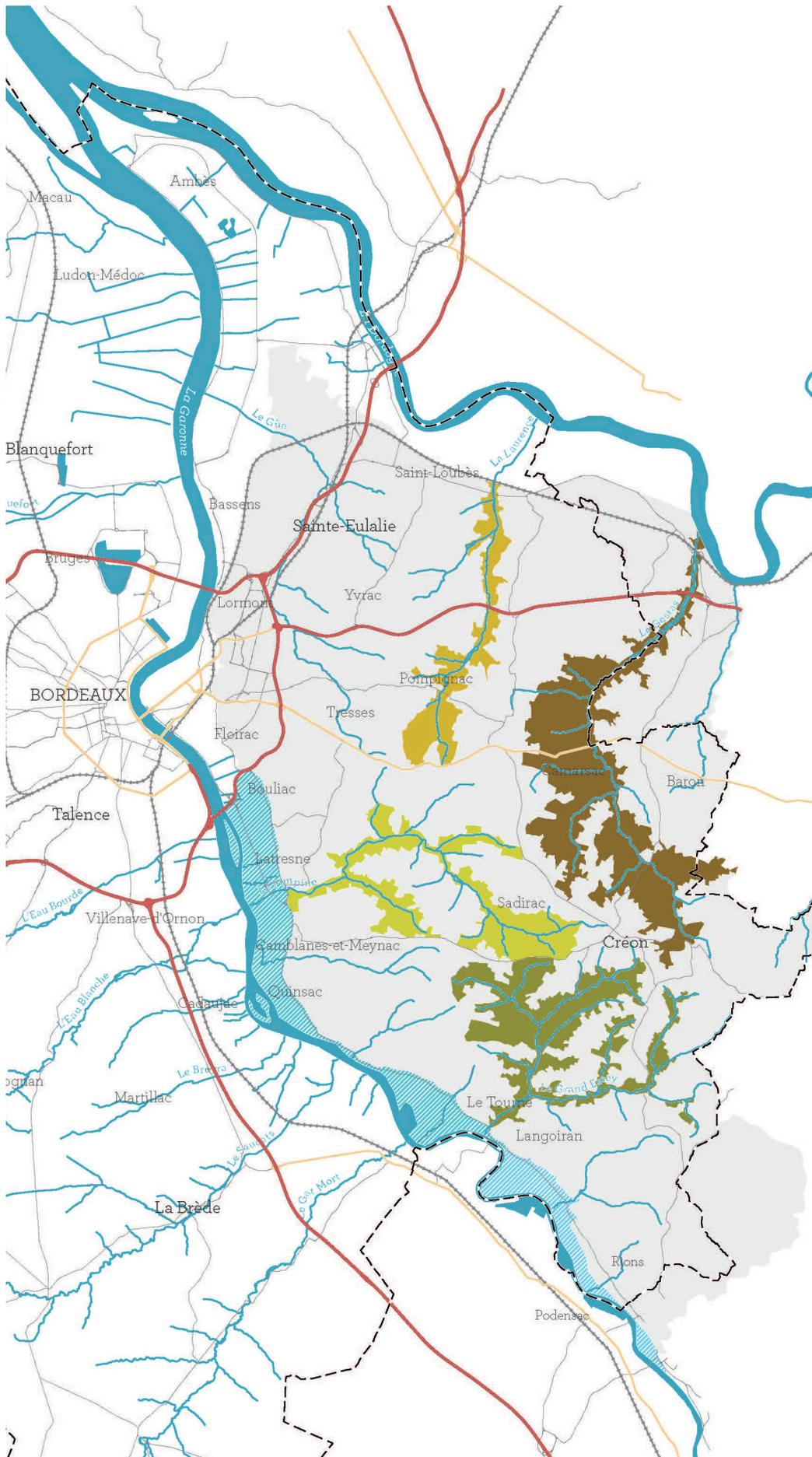
Les marais de Bouliac à Le Tourne



● Les marais de Langoiran à Rions



## Les vallons de l'Entre-deux-Mers



### Communes

- Ambarès-et-Lagrave
- Ambès
- Bassens
- Baurech
- Bouliac
- Cambes
- Camblanes-et-Meynac
- Latresne
- Lestiac-sur-Garonne
- Le Tourne
- Paillet\*
- Quinsac
- Rions\*
- Saint-Loubès
- Saint-Sulpice-et-Cameyrac
- Saint-Vincent-de-Paul

\* commune hors SCoT

### Cours d'eau

- la Dordogne
- l'Estey de Rouquey
- la Garonne
- le Grand Estey
- la Pimpine
- le Ruisseau de Moulignan
- la Laurence
- le Gestas



Le vallon de la Pimpine



Le vallon du Grand Estey

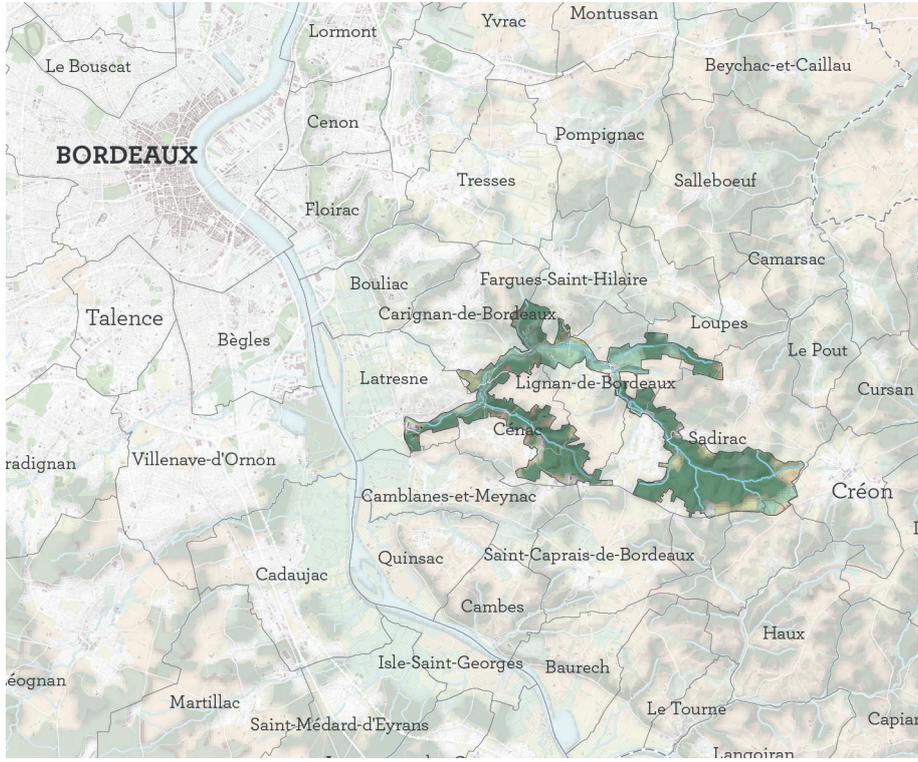


Le vallon de la Laurence

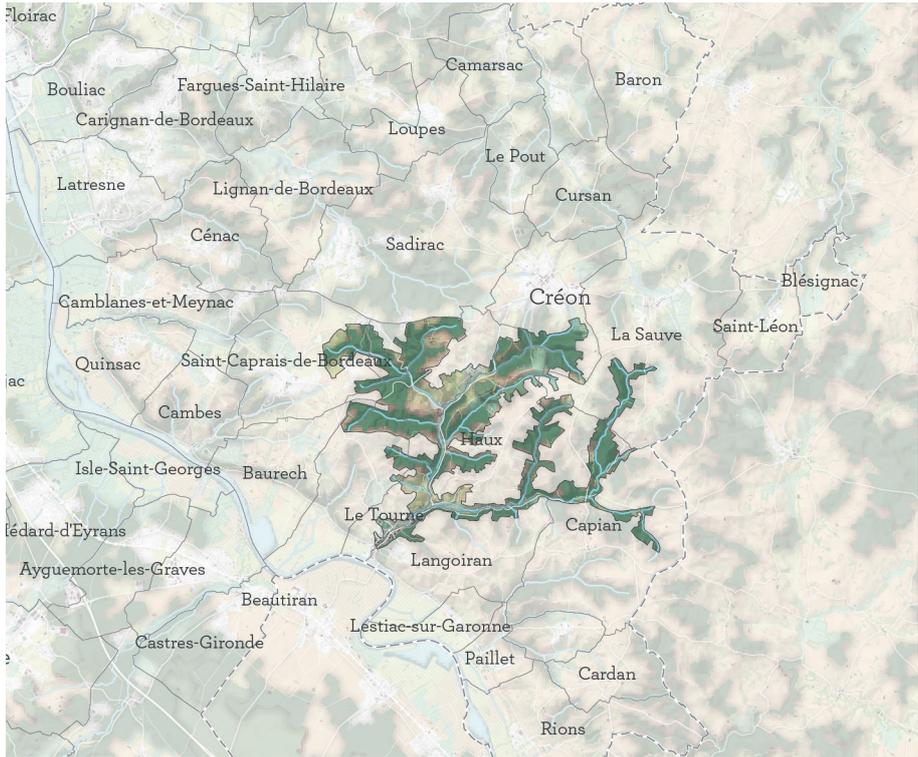


Le vallon du Gestas

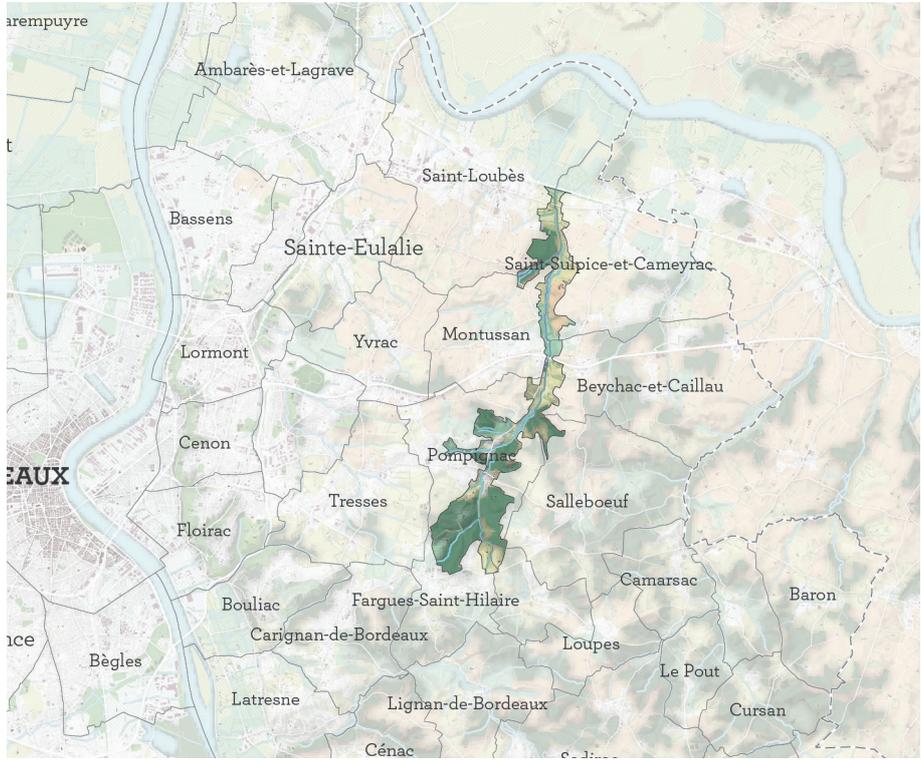
● Le vallon de la Pimpine



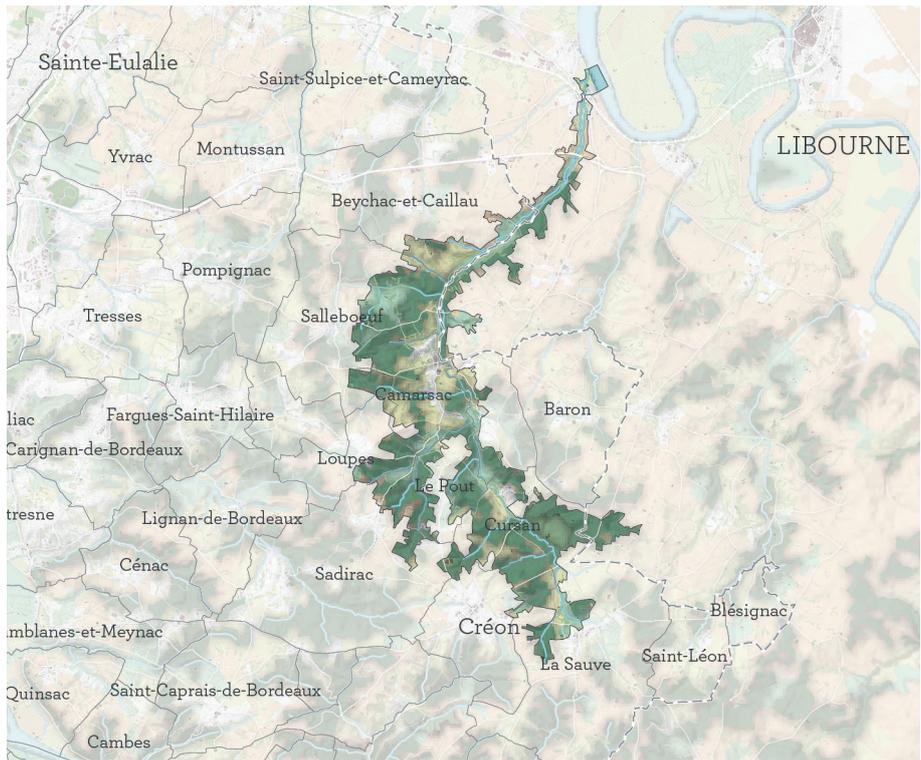
● Le vallon du Grand Estey



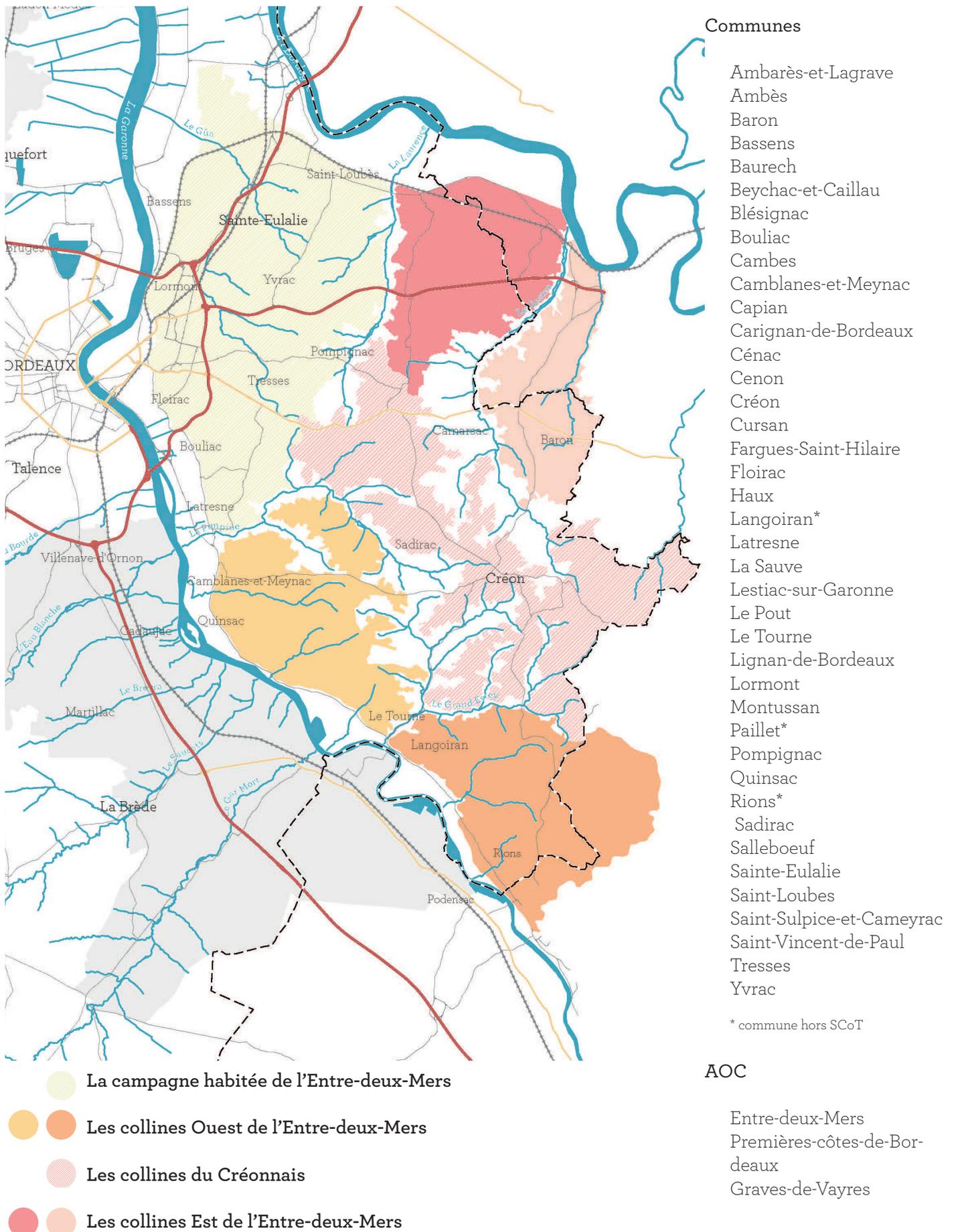
● Le vallon de la Laurence



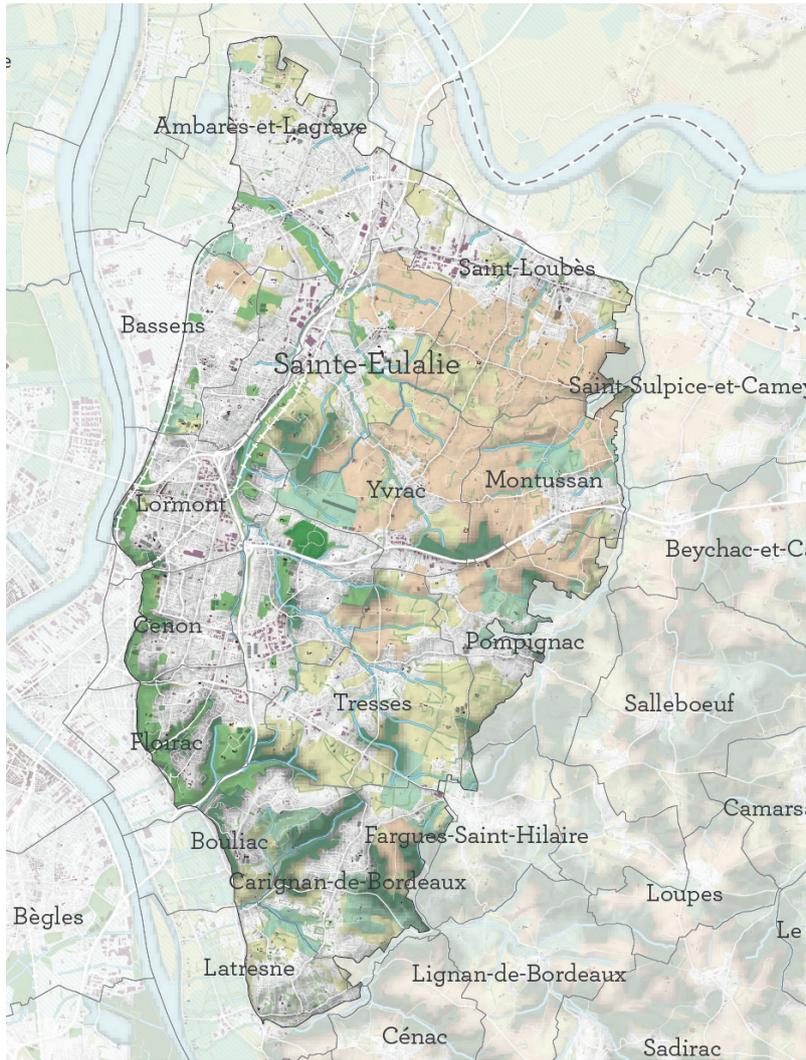
● Le vallon du Gestas



## Les collines de l'Entre-deux-Mers



● La campagne habitée de l'Entre-deux-Mers

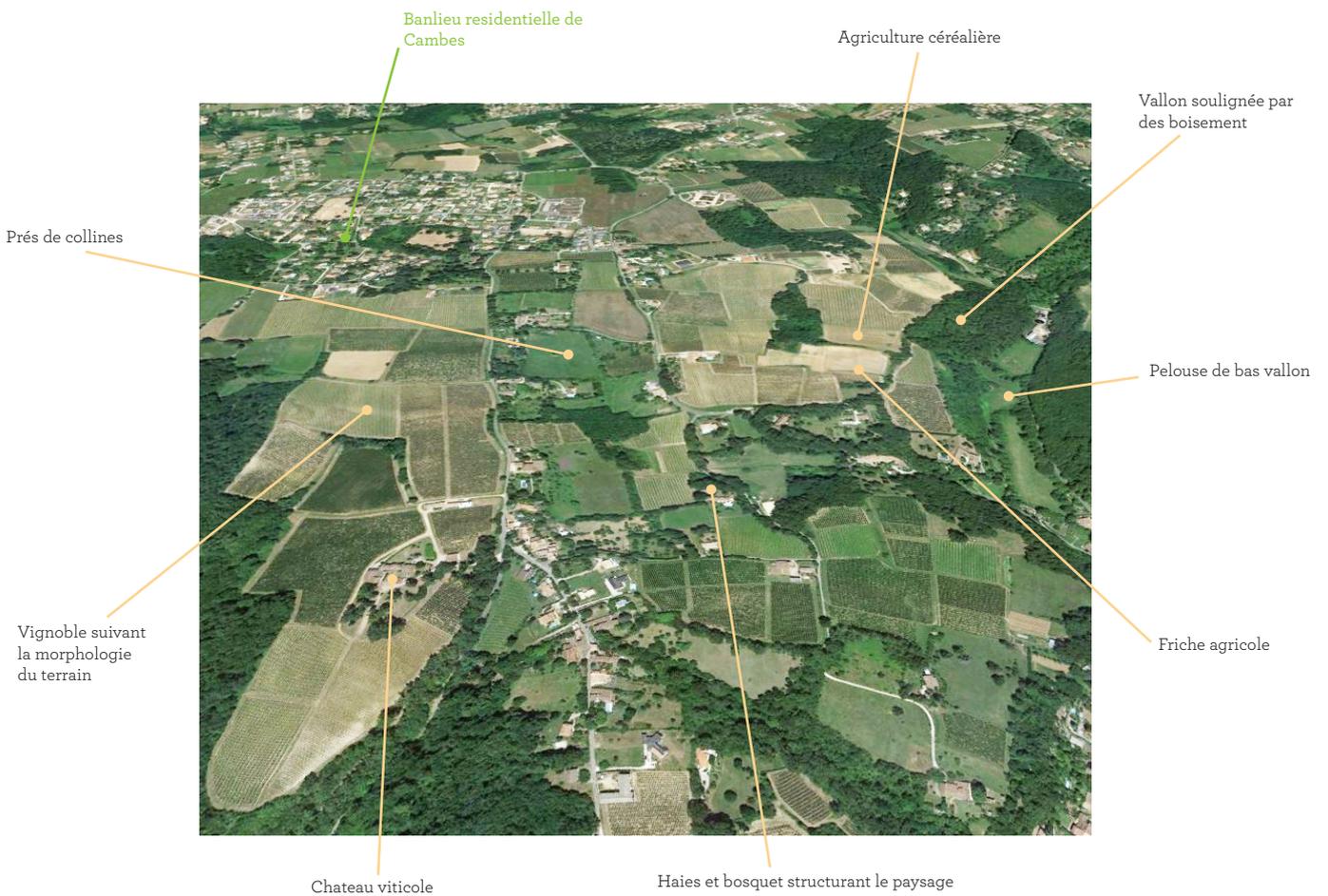
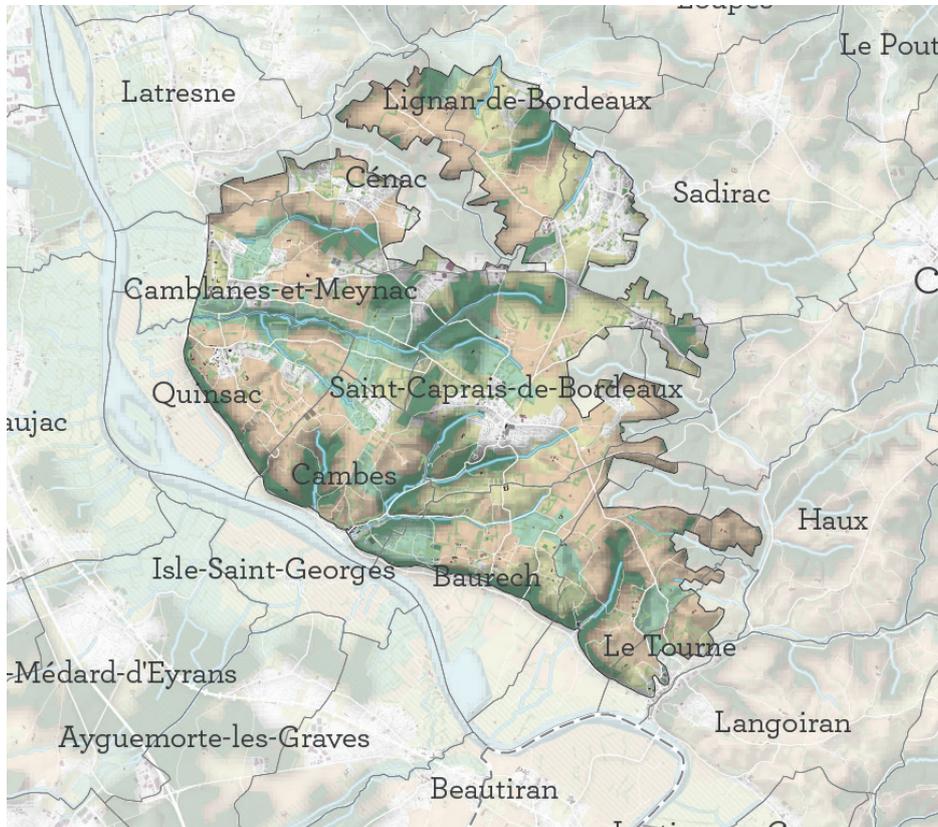


Urbanisation pavillonnaire      Dépression soulignée par des boisement      Ruisseau du Moulin      Yvrac



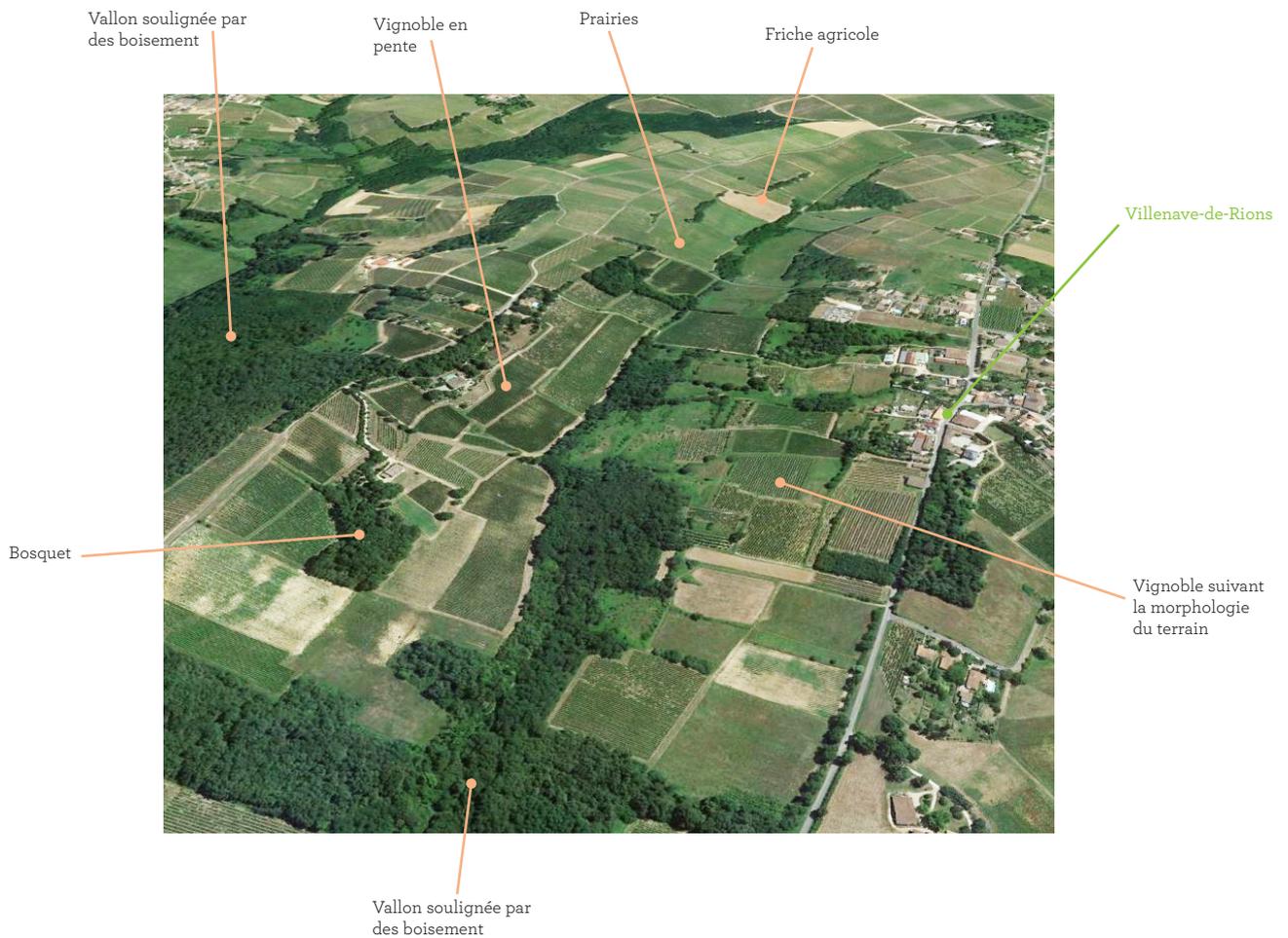
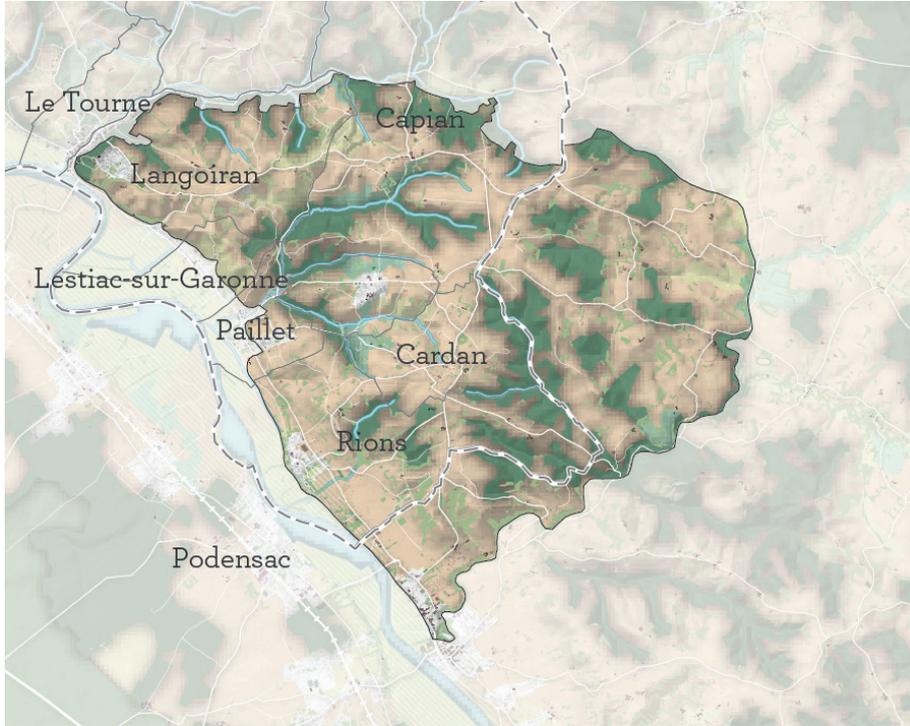
## Les collines Ouest de l'Entre-deux-Mers

Les collines de Camblanes et Meynac – Quinsac – St. Caprais de Bordeaux

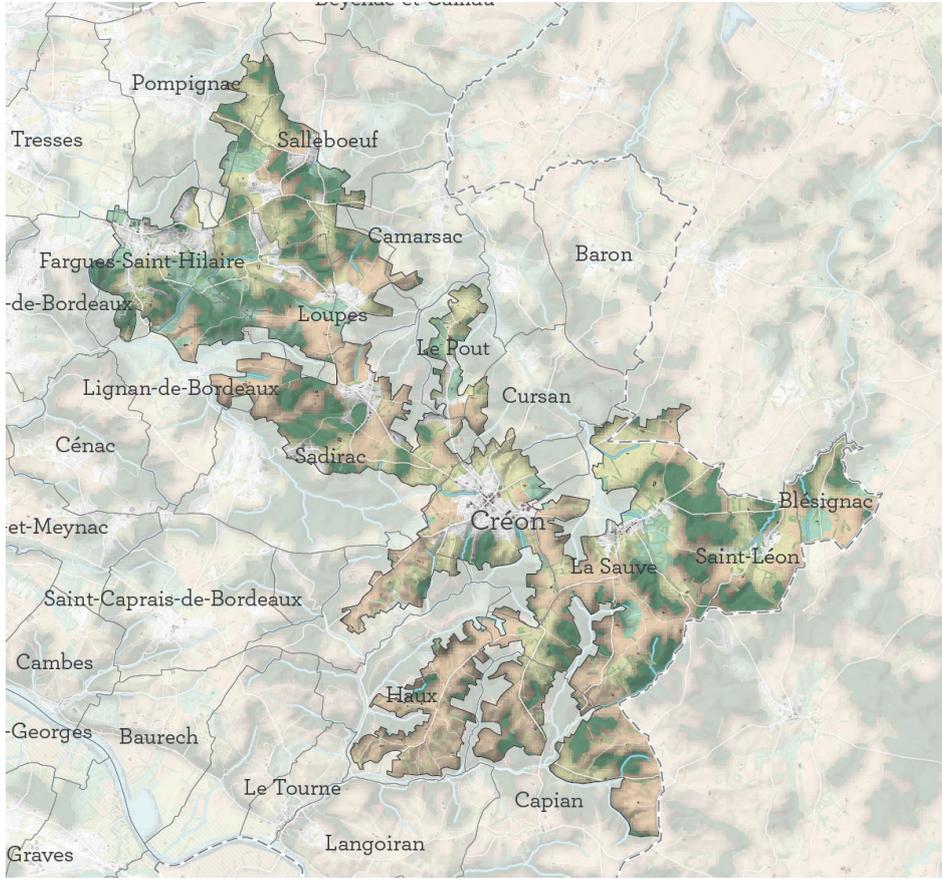


## Les collines Ouest de l'Entre-deux-Mers

### Les collines de Villenave de Rions

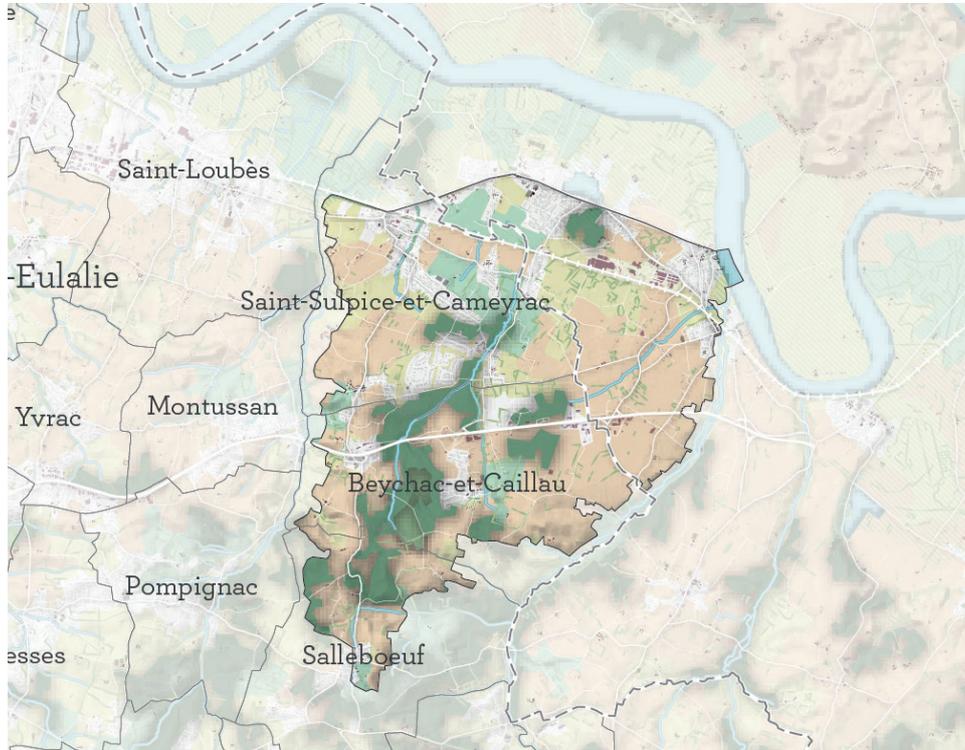


Les collines du Créonnais



## Les collines Est de l'Entre-deux-Mers

● Les collines de Beychac-et-Caillau



## Les collines Est de l'Entre-deux-Mers

Les collines de Baron

